

HAUTE-NORMANDIE ÉCOLOGIE  LES VERTS

ENSEMBLE
VERS UN NOUVEAU CONTRAT
ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

10 IDÉES
POUR LA HAUTE-NORMANDIE
ÉLECTIONS RÉGIONALES
DU 14 ET 21 MARS 2010

 **EUROPE**
ÉCOLOGIE
HAUTE-NORMANDIE

Daniel COHN-BENDIT - Cécile DUFLOT
Éva JOLY - José BOVÉ - Hélène FLAUTRE

LA HAUTE NORMANDIE ÉCOLOGIQUE : MAINTENANT ! POUR UNE MUTATION ÉCOLOGIQUE ET UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL DANS NOTRE RÉGION



Face aux crises, une solution
La conversion écologique

Nous sommes au carrefour des crises. L'urgence est écologique, sociale, alimentaire, énergétique, économique et financière. Le système est à bout de souffle.

La recherche cupide et insensée de profits pour quelques-uns précipite la fin de ce modèle de croissance à crédit qui surexploite les ressources naturelles et humaines. Les solutions existent. Mais elles ne viendront ni des méthodes, ni des hommes du passé. Leur manque d'imagination politique est chaque jour plus évident, ils placent leurs espoirs dans les mêmes recettes, libérales et productivistes, aux mêmes effets dévastateurs.

Il faut changer. Il faut agir ! Ensemble et maintenant !

La conversion écologique de nos sociétés est la solution réaliste. Elle passe par la mutation progressive et négociée de nos manières de produire, de consommer, de vivre et de travailler. Il faut en priorité réaliser la conversion écologique de l'économie de la Haute-Normandie pour protéger l'emploi industriel, accompagner les mutations et créer des dizaines de milliers d'emplois qualifiés non délocalisables.

Cette plaquette vous présente 10 premières idées pour la Haute-Normandie. Elles sont issues des ateliers participatifs qui ont mobilisé des centaines de hauts-normands pendant deux mois, pour élaborer ensemble le projet d'Europe Ecologie pour la Haute-Normandie qui vous sera présenté début février.

Si vous souhaitez réagir, participer au débat, soutenir la campagne ou tout simplement être tenus informés des initiatives d'Europe Ecologie Haute-Normandie - Les Verts, une adresse, notre site de campagne :

<http://haute-normandie.regions-europe-ecologie.fr>



RÉAFFECTER LES AIDES CLASSIQUES AUX ENTREPRISES POUR DÉGAGER LES MOYENS DE SAUVEGARDER ET CRÉER 40.000 EMPLOIS :

Sauvegarder 20.000 emplois dans les secteurs industriels menacés (automobile, chimie, métallurgie) en engageant leur conversion écologique.

Créer 20.000 emplois dans les nouveaux secteurs de l'économie verte et des solidarités (énergies renouvelables, habitat écologique, agriculture de proximité, emplois culturels, services à la personne, mobilité durable).

Les aides seront réservées aux entreprises qui répondront à des critères simples : l'utilité sociale et environnementale des productions, les conditions sociales des salariés, le nombre d'emplois créés et l'impact de l'activité sur l'environnement.

LE SPECTACLE VIVANT POPULAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Pour rendre la culture accessible à toutes et tous, favoriser la création artistique et la professionnalisation des artistes en garantissant leur rétribution, la Région prendra en charge 50% des cachets d'artistes (musiciens, chanteurs, acteurs,...) qui se produiront dans les lieux de vie : pub, restaurants, bars, salles de spectacles indépendantes, et lieux publics.

VOYAGER MIEUX, MOINS CHER ET PLUS PRATIQUE !

Nous créerons la carte «pomme», petite sœur de la carte «orange», une carte unique pour tous les transports en commun de la région (TER, bus, métro, vélo...).

RACHETER SON ENTREPRISE C'EST POSSIBLE !

La financiarisation de l'économie a montré ses limites ; c'est aux salariés de récolter les fruits de leur travail. Pour chaque euro investi par les salariés dans la reprise de leur entreprise sous statut coopératif, la Région mettra un euro. En complément, elle accompagnera les salariés dans le processus de reprise.

DES JARDINS DE LA BIODIVERSITÉ

Les multinationales cherchent à faire main basse sur le patrimoine biologique de la planète. La Région peut s'y opposer en favorisant la création d'un jardin potager ou verger conservatoire par pays et agglomération pour préserver les variétés locales de semences, notre patrimoine naturel, et permettre aux hauts-normands de continuer à consommer et cultiver des fruits et légumes de qualité.

ÉCONOMISER PLUS POUR GAGNER PLUS !

Les plus modestes subissent souvent la «double peine». De nombreux logements sociaux sont mal isolés, ce qui se traduit par des charges très élevées. La Région conventionnera avec les bailleurs sociaux pour rénover en basse consommation et construire en énergie positive 10.000 logements sociaux pour réduire les charges et redonner ainsi du pouvoir d'achat.

POUR LA HAUTE-NORMANDIE

DES FORMATIONS AUX MÉTIERS D'AVENIR

L'habitat écologique, les énergies renouvelables, l'éco-industrie et l'agriculture locale respectueuse de l'environnement, sont des filières en plein essor amenées à créer des dizaines de milliers d'emplois. C'est pourquoi la Région développera une offre de formations professionnelles pour que tous les hauts-normands puissent y travailler.

SOIGNER C'EST ANTICIPER

La Haute-Normandie concentre un des plus forts taux de cancers du pays, tout en étant la région la plus polluée de France. Il est temps de faire apparaître de façon claire les liens entre la santé des habitants et les choix de développement économique orientés vers la pétrochimie et le productivisme polluants. C'est pourquoi la Région soutiendra la réalisation d'études épidémiologiques, pour mener des politiques de prévention efficaces.

DES VITAMINES, PAS DES PESTICIDES !

La demande explose mais l'offre ne suit pas : la Haute-Normandie est dernière en matière d'agriculture biologique ! Pour engager le processus de conversion de l'agriculture à des modes de production plus sains et respectueux de l'environnement, la Région favorisera la création de 200 fermes de maraîchage biologique en quatre ans.

CRÉER UN FONDS RÉGIONAL DE CONTRE-EXPERTISE CITOYENNE

Il est indispensable de rénover la vie démocratique pour faire face à la double crise environnementale et sociale. Pour y parvenir, les citoyens doivent disposer de moyens de vérifier auprès d'experts indépendants, que les projets d'infrastructures et industriels ne constituent pas une menace pour leur santé, leur sécurité, les espaces naturels et la biodiversité. À cet effet, la Région créera un fonds régional mobilisable par les associations de défense de l'environnement.